

Madame Anne HIDALGO, Maire de Paris,
Hôtel de Ville – 75004 Paris

Monsieur Marc GUILLAUME, Préfet
5 Rue Leblanc, 75015 Paris

Paris, le 11/12/20

Madame la Maire,

Monsieur le Préfet,

Dans le contexte exceptionnel où l'arrivée de la période hivernale s'ajoute à la crise sanitaire liée à la COVID-19, nous souhaitons attirer toute votre attention sur **la situation des personnes sans domicile fixe à Paris.**

Nous souhaitons vous partager nos vives préoccupations, qui concernent tant **l'entrée que la sortie des dispositifs d'hébergement et de mise à l'abri.**

- **L'entrée dans les dispositifs est saturée**

Nous avons bien noté les propos volontaristes de Mme Emmanuelle Wargon, Ministre déléguée chargée du logement, et de ses collègues Ministres, qui par une circulaire du 3 novembre ont donné consigne aux préfets de « **mobiliser l'ensemble des places disponibles sur votre territoire** » et « **d'ouvrir autant de places que nécessaire** » en « **se fondant sur les demandes non pourvues auprès du SIAO-115 et des données remontées par les maraudes. L'objectif est qu'une solution soit proposée à chacun afin d'éviter la présence des personnes à la rue** ». La réalité nous conduit à dire que **cet objectif n'est aujourd'hui pas atteint dans notre Ville.**

Chaque jour, des personnes en situation de détresse sollicitent auprès du SIAO 75 un hébergement ou une mise à l'abri et se le voient refusé. Le 26 novembre 2020, ce sont **388 personnes qui sont restées sans solution, en demande non pourvue, après avoir sollicité auprès du 115 une mise à l'abri.** De plus, les travailleurs sociaux de tous les services publics et de nos associations exerçant à Paris, sont sans cesse confrontés à des personnes qui sollicitent un hébergement, et pour lesquelles il n'y a pas de proposition : Ils ont **transmis au SIAO une évaluation sociale pour 1700 personnes dormant à la rue, qui sont sans réponse et attendent toujours une place d'hébergement.**

Nous saluons les efforts importants mis en œuvre par l'Etat pour ouvrir de nombreuses places d'hébergement, en lien avec la Ville de Paris pour la mobilisation de solutions foncières, et nos associations contribuent à leur mise en place, mais nous devons alerter sur le fait que ces réponses ne sont pas encore à la hauteur des besoins, et nous appelons à leur amplification.

Toutefois, d'ores et déjà, nous souhaitons attirer votre attention sur un autre point :

- **Les sorties de l'hébergement et de mise à l'abri vers le logement social sont trop peu nombreuses**

Notre dispositif parisien est actuellement saturé du fait de **l'occupation en nombre par des personnes qui ne font plus qu'attendre un accès au logement social.** Le SIAO 75 recense **4200 ménages, soit 8500 personnes qui sont actuellement dans le dispositif (en structure, à l'hôtel ou en logement temporaire), qui ont fait l'objet d'une évaluation sociale, et ont une demande de logement social en attente.** Ils sont tous enregistrés dans le fichier SYPLO qui permet aux services de l'Etat de consulter à tout moment ces demandes. Le nombre de relogements effectifs est trop faible.

Un dispositif de relogement particulièrement dédié à ces publics est pourtant mis en place : l'Accord Collectif Départemental. En juillet 2019, l'Etat et la Mairie de Paris se sont accordés sur des grandes orientations stratégiques. Le texte signé annonçait pour l'Accord Collectif « *Le maintien des **objectifs** en matière de mises à disposition de logement (issus de la rotation du parc et des nouvelles livraisons) et de relogements (2 000 par an) en mettant en place les conditions de l'atteinte des objectifs, en premier lieu et de manière immédiate* ». Sur l'année 2020, le rythme actuel de relogement nous amènera à n'atteindre que 600 relogements, soit 30% de l'objectif de relogement annoncé. Cette situation nous préoccupe très fortement. La baisse des attributions de logements sociaux liée au contexte sanitaire n'explique pas tout, loin s'en faut. Cette situation pourrait traduire **une volonté politique insuffisante et un déficit de pilotage opérationnel**. Nous demandons que soit mis en place un **suivi de la mise en œuvre de cet objectif plus régulier, sous votre autorité, et en impliquant aussi bien les associations que les bailleurs sociaux**. Nous demandons aussi que la répartition des objectifs entre chacun des bailleurs et réservataires soit davantage précisée, en ce qui concerne le relogement des ménages sortant d'hébergement, des ménages du premier quartile (qui ne sont que 11% à bénéficier des attributions à Paris hors QPV alors que la loi impose au moins 25%) ou encore des ménages reconnus en situation « prioritaire et urgente » au titre du DALO (qui sont plus de 20 000 à attendre un relogement). C'est tout l'objet de la convention d'attribution, qui légalement devrait être signée depuis le mois de février 2019 et qui ne l'est toujours pas. Les fédérations et têtes de réseau de nos associations vous ont alerté à deux reprises sur ce sujet, par courriers du 24/10/2019 et du 02/10/2020. Malgré la gravité des enjeux, ces demandes restent lettres mortes. Nous vous demandons de nouveau de **conclure dans les meilleurs délais cette convention, après nous avoir associés à son contenu**, ce qui n'est malheureusement pas le cas.

La mobilisation de capacités d'hébergement supplémentaires, nécessaire en urgence, ne pourra pas s'inscrire sur du temps long : elle risque même de se heurter à la perte de capacités hôtelières au printemps, si la reprise économique espérée et le tourisme reprennent, avec un risque élevé de remises à la rue qui serait inacceptable et contraire aux consignes ministérielles, si nous n'anticipons pas. Elle ne suffira pas non plus pour **construire une politique publique efficace en réponse aux personnes sans domicile fixe, dans une perspective de « logement d'abord »**.

C'est aujourd'hui qu'il faut donner un élan nouveau et plus fort pour l'accès au logement social des ménages en situation de grande précarité. Nous comptons sur votre mobilisation pour cela, et nous attendons de votre part une réponse positive à nos requêtes. **Nous sollicitons de pouvoir échanger avec vous de vive voix sur ce sujet de la plus haute importance.**

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer Madame la Maire, Monsieur le Préfet, nos salutations respectueuses,

Listes des signataires :

Sébastien Cuny, Délégué général, FAPIL ; Isabelle Médou-Marère, Directrice régionale, FAS IdF ; Eric Constantin, Directeur, agence IdF de la Fondation Abbé Pierre ; Christine Laconde, Directrice générale, Samu Social de Paris.



Sandra Gidon, directrice, ADAGE ; Chantal Meyer, Présidente, ADSF ; Arnaud Gerardi, Directeur général, AIS Caritas ; Samantha Enderlin, Directrice générale, APCARS ; Marie Nardon, Déléguée générale, Autre Monde ; Pierre de Laroche, Président, Bagagerie Antigel ; Bertrand Cavalier, Président, Bagagerie Cœur du Cinq ; Fabienne Landeroin, Directrice, Bail pour tous ; Aurélie El Hassak Marzorati, Directrice générale, CASP ; Karene Fredj, Directrice générale, CASIP COJASOR ; Sébastien Frutieux, Président, Dignité ; Emmanuel Ravanas, Président, Emmaüs Défi ; Bruno Morel, Directeur général, Emmaüs Solidarité ; Nathalie Le Maire, Directrice générale, Esperem ; Eric Yapoudjian, Directeur général, Fondation Armée du Salut ; Chantal Mir, Directrice générale habitat et action sociale, Groupe SOS Solidarité ; François Boneu, Président, Habitat et Humanisme IdF ; Véronique Delepoue, Directrice, HAFB ; Antoine Paumard, Directeur, JRS ; Sylvaine Villeneuve, Présidente, Les enfants du Canal ; Charles Rohmer, Président, Logos-Solidarité ; Charles-Edouard Vincent, Président, Lulu dans ma rue ; Robins des rues ; Pascal Bourgue, Président, Secours Catholique - délégation de Paris ; Abdelsem Ghazi, Secrétaire général, SPF 75 ; Maud Feral, directrice, SNL Paris ; Pierre Frotté, Directeur, Solidarité Jean Merlin ; Philippe De Nijs, Président, Soliha Paris/Hauts-de-Seine/Val d'Oise ; Patrice Lemeux, Directeur, Urgence Jeunes.

